

§) Equipement		CR	(E)
Feux de route		CR	(E)
Feux de croisement		CR	(E)
Feux de position		A	(E)
Feux rouges		R-S1	(E)
Feux stop		R-S1	(E)
Clignoteurs	av	1	(E)
			ar 2a (E)
Catadioptrés	av		ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires			
Eclairage plaque			
Essuie-glace		1/ balai	avec/sans lave-glace
Avertisseurs		EBLLA et 20 011	
		ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	E I C H E R	3088 A	
Homologation N°	CH	4223 20	
Carrosserie			
Pièces	total	1 + 1	avant
Poids à vide	4050	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	20,0
Poids total	-	Cylindrée	3925

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement voir la fiche des émissions)

- *) Nombre de vitesses : d'origine 4x4 = 16 vitesses; le 4ème rapport de la boîte principale est bloqué (Vmax) par un arrêt vissé et soudé à la fourchette de commande, visible par l'ouverture de remplissage d'huile.
- ***) Entraînement : sur toutes les roues avec libération de la traction avant.
- +) Variante de pneus : AV = 9.5 - 24 6 PR 1880 (2,1) Vmax 30 km/h tous à carcasse radiale ou diagonale
 11.2 - 24 6 PR 2090 (1,8) 30 km/h
 13.6 - 24 6 PR 2680 (1,6) 30 km/h
 14.5 - 20 10 PR 4000 (2,5) 30 km/h
 AR = 18.4 - 30 6 PR 4240 (1,1) 30 km/h
 19.4 - 34 6 PR 4500 (1,1) 30 km/h
 13.6 - 36 6 PR 3230 (1,6) 30 km/h
 13.6 - 38 4 PR 2550 (1,0) 30 km/h
 16.9 - 34 6 PR 4030 (1,3) 30 km/h

§) Equipement : la hauteur des feux de position et des clignoteurs AV est admise pour raisons techniques.

Modifications par l'importateur:

- la hauteur des feux rouges, stop et des clignoteurs arrière;
- la plage lumineuse des feux de position, des feux rouges et des clignoteurs avant.

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 2 plombs sur butée de pleine-charge et sur les 2 vis du couvercle de la boîte à vitesses.

Lieu et date de l'homologation Rosé, 14.-22.12.82

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation

Schb/PR